

LES FONDEMENTS COMPTABLES DE LA ZAKAT DANS L'ENTREPRISE MAROCAINE : UNE RÉFLEXION THÉORIQUE

**THE ACCOUNTING FOUNDATIONS OF ZAKAT IN THE MOROCCAN
FIRM: A THEORETICAL REFLECTION.**

- **AUTEUR 1** : Mohamed Lamine EL BOUSSADI,
- **AUTEUR 2** : Abderrahim HADDAD,
- **AUTEUR 3** : Fadma EL MOSAID,

- (1)** : Doctorant, Laboratoire de l'ingénierie systèmes et aide à la décision (LISAD), École Nationale des Sciences Appliquées d'Agadir, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc.
- (2)** : Doctorant, Laboratoire de l'ingénierie systèmes et aide à la décision (LISAD), École Nationale des Sciences Appliquées d'Agadir, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc.
- (3)** : Enseignant chercheur, Laboratoire de l'ingénierie systèmes et aide à la décision (LISAD), École Nationale des Sciences Appliquées d'Agadir, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc.



Conflit d'intérêt : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêt.

Pour citer cet article : EL BOUSSADI .M L, HADDAD .A & EL MOSAID .F (2026) « LES FONDEMENTS COMPTABLES DE LA ZAKAT DANS L'ENTREPRISE MAROCAINE : UNE RÉFLEXION THÉORIQUE »,

IJAME : Volume 02, N° 22 | Pp: 275 – 288.



DOI : 10.5281/zenodo.23079270
Copyright © 2026 – IJAME

RÉSUMÉ :

Ce travail part d'un constat de départ simple : dans une entreprise, calculer la zakat ne se limite pas à appliquer un taux à une base déjà connue. Avant ce calcul, plusieurs choix de nature comptable doivent être tranchés : quels biens retenir dans l'assiette ? Comment traiter une créance dont le recouvrement reste incertain ? Quelles dettes peut-on déduire ? Comment distinguer un bien utilisé pour l'exploitation d'un bien acquis en vue d'être revendu ? À ces questions s'ajoutent celles de l'évaluation, de la comptabilisation, de la présentation et de la justification des traitements choisis. Face à ce constat, cet article propose une réflexion théorique sur les fondements comptables de la zakat dans le contexte de l'entreprise marocaine non financière. Il s'agit, dans un premier temps, d'explorer la littérature existante et les pratiques observées, afin de mieux cerner les zones d'incertitude et les choix comptables qui pèsent sur la détermination de la zakat. Cette exploration constitue une étape préalable, destinée à poser les bases d'une recherche plus large qui pourrait, dans une phase ultérieure, s'appuyer sur une démarche de type Design Science pour esquisser des pistes de formalisation.

L'objectif n'est donc pas de proposer un outil achevé, mais de clarifier le raisonnement comptable qui sous-tend la décision zakataire, et d'ouvrir la voie à des travaux futurs, notamment ceux du laboratoire portant sur l'aide à la décision.

Mots clés : zakat ; comptabilité ; évaluation ; entreprise ; décision.

ABSTRACT:

This work starts from a simple observation: in a company, calculating zakat is not merely a matter of applying a rate to an already-known base. Before this calculation, several choices of an accounting nature must be settled: which assets should be included in the base? How should a receivable with uncertain recovery be treated? Which liabilities can be deducted? How can an asset used for operations be distinguished from one acquired for resale? To these questions are added those of measurement, recognition, presentation, and the justification of the treatments chosen.

Given this observation, this article proposes a theoretical reflection on the accounting foundations of zakat in the context of the non-financial Moroccan firm. It aims, as a first step, to explore the existing literature and observed practices, in order to better identify the areas of uncertainty and the accounting choices that weigh on the determination of zakat. This exploration constitutes a preliminary stage, intended to lay the groundwork for a broader research project that could, at a later stage, draw on a Design Science approach to sketch out avenues for formalization.

The objective is therefore not to propose a finished tool, but to clarify the accounting reasoning underlying the zakat decision, and to open the way for future work, particularly that of the laboratory focused on decision support.

Key words: zakat; accounting; valuation; firm; decision.

1 Introduction

Parler de la zakat dans l'entreprise conduit souvent, presque spontanément, à poser une question de calcul : quel taux appliquer et sur quelle assiette ? Cette manière d'aborder le problème est pourtant réductrice. Avant d'arriver au montant final, le professionnel doit effectuer une succession d'arbitrages. Il lui faut identifier les éléments concernés, apprécier leur nature économique, déterminer leur valeur pertinente, examiner la situation des dettes, puis justifier le traitement finalement retenu. Autrement dit, le calcul n'est que l'aboutissement visible d'un processus de décision beaucoup plus large.

Cette difficulté apparaît avec une acuité particulière lorsqu'on travaille à partir de la comptabilité d'une entreprise. Une balance générale, un bilan ou un inventaire ne sont pas établis à l'origine pour répondre à une finalité zakataire. Les catégories comptables doivent donc être relues au regard d'autres critères. Deux créances enregistrées de manière comparable peuvent, par exemple, présenter des perspectives de recouvrement très différentes. Deux immeubles figurant à l'actif peuvent également appeler des traitements distincts selon qu'ils sont utilisés durablement dans l'exploitation ou détenus en vue de leur cession. Il existe ainsi un décalage entre l'information fournie par le système comptable et l'information nécessaire à la décision zakataire.

Nous faisons le choix de retenir les entreprises non financières comme terrain principal. Ce choix ne signifie pas que la question de la zakat serait absente du secteur financier islamique. Au contraire, ce secteur dispose déjà d'un corpus normatif plus formalisé, notamment à travers les normes de l'Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions (AAOIFI). La FAS 39 constitue à cet égard une référence importante pour le reporting financier relatif à la zakat (Sarea, 2013).

Cette situation rend la comparaison particulièrement intéressante. Là où les institutions financières islamiques bénéficient d'un environnement relativement structuré, l'entreprise non financière peut se trouver face à des situations beaucoup moins stabilisées. Stocks, créances commerciales, dettes d'exploitation, immobilisations, participations, trésorerie ou biens détenus avec des finalités différentes ne se laissent pas toujours ranger immédiatement dans une catégorie zakataire évidente. Le terrain marocain ajoute une autre dimension à ce questionnement. Des recherches ont déjà abordé les modalités de calcul de la zakat appliquées aux entreprises. Les travaux d'El Alaoui et de ses coauteurs (EL ALAOUI et al., 2025), notamment, présentent différentes méthodes de détermination de l'assiette et discutent l'approche fondée sur l'actif net. D'autres travaux ont cherché à comprendre les comportements zakataires des PME marocaines à partir d'investigations empiriques, dont certaines ont porté sur plus d'une centaine d'entreprises. Ces recherches sont

précieuses, car elles montrent que la question n'est ni abstraite ni détachée des pratiques économiques marocaines.

Elles laissent toutefois un angle encore insuffisamment exploré : comment se construit concrètement la décision comptable qui précède le calcul de la zakat ?

C'est cette interrogation qui constitue le point de départ du projet. Nous ne cherchons donc pas seulement à déterminer ce qui devrait entrer ou non dans une assiette. L'enjeu est de comprendre comment un professionnel passe d'un poste comptable à une qualification zakataire, sur quels critères il s'appuie, à quelles informations complémentaires il recourt et comment il peut rendre sa décision intelligible à un tiers.

La problématique peut dès lors être formulée de la manière suivante :

Comment concevoir, dans le contexte des entreprises marocaines non financières, un cadre comptable décisionnel capable d'articuler les données issues du système comptable avec les règles zakataires, tout en améliorant la cohérence, la traçabilité et la reproductibilité des décisions prises ?

Cette problématique appelle une démarche qui ne soit ni exclusivement normative ni simplement descriptive. Observer les pratiques est nécessaire, mais ne suffit pas. Inversement, construire un cadre en dehors du terrain exposerait la recherche au risque de produire un dispositif théoriquement cohérent, mais peu utilisable en situation réelle. Le protocole retenu cherchera donc à faire dialoguer ces deux exigences.

2 FONDEMENTS ET POSITIONNEMENT DE LA RECHERCHE SUR LA DÉCISION COMPTABLE ZAKATAIRE

2.1. De l'information comptable à la décision zakataire dans les entreprises non financières marocaines

Une enquête descriptive pourrait indiquer les méthodes actuellement utilisées par les comptables ou les entreprises. Elle permettrait de connaître les références mobilisées, les difficultés les plus fréquemment rencontrées ou encore les traitements privilégiés. Ces résultats seraient utiles, mais ils laisseraient intacte la question centrale : que faire de cette connaissance pour améliorer le processus de décision ?

C'est pourquoi nous retenons une démarche inspirée de la Design Science Research. Dans leur article fondateur publié en 2004, Hevner et ses coauteurs (Hevner et al., 2004) présentent la Design Science comme une démarche dans laquelle la recherche ne se contente pas d'expliquer un phénomène : elle construit également un artefact destiné à répondre à un problème identifié. Peffers et al. (Peffers et al., 2007) systématisent cette logique autour d'un processus comprenant

l'identification du problème, la définition des objectifs, la conception, la démonstration, l'évaluation et la communication des résultats.

Cette logique correspond assez étroitement à notre projet, à une réserve près : l'artefact recherché n'est pas, au départ, un logiciel. Il s'agit d'abord d'un cadre comptable décisionnel. Celui-ci pourra éventuellement être implémenté dans un tableur ou une interface, mais sa valeur scientifique devra exister indépendamment de l'outil informatique utilisé pour le matérialiser.

La recherche s'appuiera également sur une approche mixte. La composante qualitative interviendra principalement au début du travail, au moment où il faudra comprendre les pratiques et reconstruire les raisonnements professionnels. La dimension quantitative sera mobilisée plus tard, lorsque le cadre pourra être soumis à des comparaisons, des mesures expérimentales ou des évaluations d'utilisateurs.

Il ne s'agit donc pas de juxtaposer une étude qualitative et une enquête quantitative. Les différentes méthodes doivent correspondre à des moments distincts d'un même processus de recherche.

2.2. Positionnement épistémologique et méthodologique : la Design Science appliquée au cadre comptable décisionnel

L'analyse s'ouvre sur une question volontairement ouverte : comment un professionnel procède-t-il aujourd'hui lorsqu'il doit passer des comptes de l'entreprise à une détermination zakataire ?

Des entretiens semi-directifs peuvent constituer un prolongement empirique pertinent auprès d'acteurs confrontés, ou susceptibles d'être confrontés, à ce type de décision. Les experts-comptables représentent à cet égard une population particulièrement importante, sans toutefois constituer les seuls interlocuteurs concernés. Les directeurs administratifs et financiers, responsables comptables et auditeurs peuvent apporter un éclairage différent, davantage ancré dans la production quotidienne de l'information financière. Des chercheurs et spécialistes de la finance islamique interviendront, quant à eux, pour discuter la qualification des situations au regard des références zakataires mobilisées (EL ALAOUI et al., 2025) .

La diversité des profils recherchés répond à un objectif précis. Il ne serait pas satisfaisant de construire le cadre à partir d'une seule vision professionnelle. L'entreprise produit l'information ; le comptable la traite ; l'auditeur en examine la cohérence ; le spécialiste du domaine zakataire peut en discuter les conditions de qualification. Les divergences entre ces acteurs sont justement susceptibles de révéler les endroits où la décision devient incertaine. (Hevner et al., 2004)

L'entretien ne cherchera pas seulement à savoir si un élément est « zakatable » ou non. Une telle question donnerait des réponses trop générales. Les participants seront plutôt invités à raisonner à partir de situations.

Prenons une créance client. Lorsqu'elle apparaît dans les comptes, sa seule existence comptable suffit-elle ? Que se passe-t-il lorsqu'elle est échue depuis plusieurs mois ? Le professionnel tient-il compte de la solvabilité du client ? Une provision comptable modifie-t-elle son raisonnement ? Quelle information lui manquerait pour pouvoir décider ?

Les stocks fourniront un autre ensemble de cas révélateurs. Le traitement d'une marchandise achetée pour être revendue n'est pas nécessairement assimilable à celui de matières destinées à un cycle de production. L'obsolescence, les dépréciations ou la destination réelle de certains biens peuvent encore modifier l'analyse.

3 CONSTRUCTION DU CADRE COMPTABLE DÉCISIONNEL DE LA ZAKAT

3.1. Diagnostic exploratoire et explicitation des pratiques professionnelles

Le même travail devra être réalisé pour les dettes, les immobilisations, la trésorerie, les participations ou certains actifs détenus dans une perspective de cession.

Cette phase exploratoire devrait permettre d'établir une cartographie des décisions sensibles. Il faudra surtout distinguer trois situations qui sont parfois confondues : l'absence d'information, la difficulté technique de traitement et la véritable divergence de règle. Une décision impossible faute d'information comptable ne pose pas le même problème qu'une décision pour laquelle deux références conduisent à des traitements différents. (Awang & Mohd Zulkifli Mokhtar, 2011)

3.2. Formalisation des règles et architecture du cadre comptable décisionnel

La phase suivante marquera un changement de perspective. Après avoir observé les raisonnements professionnels, il faudra les formaliser.

Nous partirons des postes comptables, mais nous ne nous limiterons pas aux intitulés du plan comptable. Chaque poste sera associé aux informations nécessaires pour déterminer son traitement. Le raisonnement pourra prendre la forme suivante :

Information comptable → critères de qualification → décision zakataire → incidence sur l'assiette → justification de la décision

Pour une créance, par exemple, le montant enregistré dans les comptes constituera une première information, mais il pourra être insuffisant. Il faudra éventuellement connaître son échéance, son ancienneté, sa probabilité de recouvrement ou l'existence d'un litige. Ce n'est qu'après cette qualification qu'une règle pourra conduire à un traitement déterminé.

Le professionnel ne recevrait donc pas une réponse du type « créance = incluse ». Il suivrait plutôt une séquence de questions explicitant le raisonnement. Cette différence est importante. Elle transforme une règle souvent mémorisée ou appliquée intuitivement en une décision que l'on peut expliquer et reproduire. (Attak, 2018)

Les stocks seront traités selon la même logique. Leur qualification dépendra notamment de leur destination économique, de leur état et, le cas échéant, des ajustements de valeur nécessaires. Le cadre devra éviter de considérer la catégorie comptable « stocks » comme un ensemble homogène si la logique zakataire impose au contraire d'en distinguer plusieurs composantes. (Lahjouji, 2020) La question des immobilisations est encore plus révélatrice. Un actif peut être immobilisé dans la comptabilité tout en ayant été acquis avec une intention économique particulière susceptible d'influencer son traitement zakataire. Le cadre devra donc intégrer des données que le bilan ne fournit pas toujours directement. C'est ici que se situe une part importante de l'originalité recherchée : identifier les informations comptables suffisantes pour la décision et signaler, lorsqu'elles ne le sont pas, les données complémentaires qu'il faut obtenir.

Le résultat de cette étape sera progressivement structuré sous la forme d'une base de règles, de matrices de décision et, lorsque cela est pertinent, d'arbres décisionnels.

4 Expérimentation du cadre et mesure de la performance décisionnelle

4.1. Positionnement disciplinaire, contributions et prototypage

Le cadre proposé ne doit pas être confondu avec une simple formule de calcul.

Son périmètre couvre au moins cinq dimensions :

- La qualification du poste comptable ;
- Son évaluation ;
- Son incidence éventuelle sur l'assiette ;
- Le traitement comptable correspondant ;
- La présentation et la divulgation des informations nécessaires.

Ces dimensions seront reliées entre elles. L'objectif est d'éviter une situation dans laquelle le professionnel obtient un montant final sans être capable de reconstituer le chemin qui y a conduit. À terme, il devrait être possible de partir d'une balance comptable ou d'états financiers, d'identifier les postes nécessitant une analyse, de demander les informations complémentaires indispensables et de produire, pour chacun d'eux, une décision documentée.

Le résultat final prendrait alors deux formes complémentaires :

- La première serait le calcul de l'assiette et, le cas échéant, du montant de la zakat.
- La seconde, tout aussi importante scientifiquement, serait un rapport de décision. Celui-ci indiquerait les postes examinés, les ajustements réalisés, les critères appliqués, les choix retenus et les références sur lesquelles ces choix reposent.

Cette seconde sortie permet de traiter une difficulté qui nous paraît centrale : deux personnes peuvent arriver au même montant par des raisonnements différents, tandis que deux montants

différents peuvent parfois provenir d'une seule décision divergente. Le montant total, pris isolément, ne permet donc pas d'évaluer correctement la qualité du processus.

Avant toute validation empirique à grande échelle, les règles proposées peuvent faire l'objet d'un examen par des experts. À cet égard, une approche multidisciplinaire associant compétences comptables et connaissances du champ de la zakat apparaît particulièrement pertinente. Selon l'accessibilité des experts et les objectifs de validation, une démarche de type Delphi peut notamment être envisagée..(*The Delphi method*, 2002)

L'intérêt du dispositif Delphi n'est pas de fabriquer artificiellement un consensus. Il permet au contraire de repérer les règles qui font rapidement accord et celles qui demeurent discutées après plusieurs tours.

Cette distinction sera conservée dans les résultats.

Une règle largement stabilisée pourra être intégrée comme telle au cadre. Une question controversée devra être signalée et, éventuellement, conduire à plusieurs scénarios de traitement. Masquer ce désaccord pour obtenir un modèle plus simple diminuerait la valeur scientifique du travail.

Les experts seront notamment invités à examiner la pertinence des critères retenus. Pour une créance, par exemple, la question ne portera pas uniquement sur la décision finale, mais sur la pertinence des variables qui l'ont produite : ancienneté, exigibilité, recouvrabilité, litige éventuel, etc.

4.2. Expérimentation du cadre et mesure de la performance décisionnelle

Une fois le premier ensemble de règles stabilisé, il faudra vérifier si leur utilisation améliore effectivement la décision.

Nous envisageons pour cela une expérimentation fondée sur des cas comptables construits à partir de situations professionnelles crédibles. Les cas devront être suffisamment réalistes pour mobiliser un véritable raisonnement, sans toutefois contenir des informations inutiles qui rendraient leur comparaison difficile.(Akhyar Adnan & Barizah Abu Bakar, 2009)

Une créance douteuse peut constituer un cas. Un stock ayant subi une forte dépréciation en fournit un autre. Un immeuble acquis pour une activité puis réorienté vers la revente permettrait d'observer l'effet de la destination économique. Plusieurs formes de dettes pourraient également être utilisées pour tester les choix de déduction.

L'expérimentation comparera des décisions réalisées :

Les critères d'évaluation ne seront pas limités au montant obtenu. Plusieurs dimensions sont intéressantes :

- L'exactitude du traitement ;
- La cohérence entre professionnels confrontés à une même situation ;
- Le temps nécessaire à la décision ;
- Le nombre d'informations pertinentes prises en compte ;
- La capacité à justifier le traitement retenu ;
- La reproductibilité de la décision.

La dernière dimension mérite une attention particulière. Lorsqu'un professionnel indique uniquement un montant, il est difficile de savoir pourquoi son résultat diffère de celui d'un autre participant. Si chaque décision intermédiaire est enregistrée, il devient en revanche possible de localiser précisément la source de la divergence. Une expérimentation croisée pourrait être privilégiée. Chaque participant traiterait alors plusieurs cas, certains avec le cadre et d'autres sans son assistance. L'ordre des situations serait modifié afin de réduire les effets d'apprentissage.

Ce choix présente un avantage : les différences observées seront moins dépendantes des caractéristiques individuelles des participants puisque la même personne sera confrontée aux deux conditions expérimentales. Les cas expérimentaux restent contrôlés. Ils ne reproduisent jamais entièrement la complexité d'une comptabilité réelle.

Une validation empirique du cadre à partir de données d'entreprises marocaines constitue un prolongement pertinent de cette réflexion. Dans cette perspective, l'objectif serait moins de rechercher une représentativité statistique immédiate que de couvrir une diversité de situations comptables..(Arifi & Berjaoui, 2020)

Une entreprise commerciale, par exemple, fournit généralement un terrain particulièrement riche pour l'analyse des stocks et des créances. Une entreprise industrielle ajoute les difficultés liées aux matières, aux produits en cours et aux cycles de production. Une entreprise de services présente souvent une structure d'actifs différente. Tester le même cadre dans ces configurations permettra d'examiner sa capacité d'adaptation. Lorsque les conditions d'accès au terrain le permettront, l'analyse pourra s'appuyer sur des balances comptables ou des situations financières anonymisées. Le déroulement envisagé est assez concret : le cadre sera appliqué aux données disponibles ; les zones nécessitant une information supplémentaire seront identifiées ; les traitements obtenus seront confrontés aux pratiques de l'entreprise ou de ses professionnels ; enfin, les écarts seront discutés.

C'est précisément ce retour du terrain qui donnera à la démarche son caractère itératif. Les règles ne seront pas considérées comme définitives dès leur première formalisation.

4.3. La question de la confidentialité

Cette phase soulève une contrainte pratique qui ne peut être reléguée à quelques lignes en fin de protocole : l'accès aux données comptables. Une entreprise peut être intéressée par la question étudiée tout en refusant de communiquer sa balance, la composition de certaines créances ou la structure précise de ses dettes. Il faudra donc construire le protocole en intégrant cette contrainte dès le départ.

L'anonymisation constituera une première précaution. Les entreprises pourront être identifiées par des codes et les informations permettant une reconnaissance indirecte devront être supprimées. Lorsque cela sera nécessaire, les montants pourront également faire l'objet de transformations conservant la structure des relations comptables sans divulguer leurs valeurs originales.

Cette contrainte n'est pas secondaire. La qualité de l'accès au terrain déterminera en partie la profondeur de la validation possible.

Une enquête quantitative peut constituer un prolongement complémentaire du cadre proposé, sans en constituer le pivot. Elle permettrait notamment d'examiner la manière dont ce cadre est perçu par une population professionnelle plus large. Des comptables, auditeurs, responsables financiers ou experts-comptables pourraient ainsi être sollicités afin d'évaluer plusieurs dimensions, telles que l'utilité perçue, la facilité d'utilisation, la compréhension des décisions proposées, la confiance accordée au dispositif ou encore l'intention d'usage.

Ce type de données permettra d'aborder la question de l'acceptabilité professionnelle. Il ne devra cependant pas remplacer la validation du raisonnement comptable. Un outil peut être jugé « facile à utiliser » tout en reposant sur de mauvaises règles. Inversement, un dispositif scientifiquement rigoureux peut nécessiter une amélioration de son ergonomie.

5 VALIDATION EN CONTEXTE RÉEL, INGÉNIERIE DE LA DÉCISION ET CONTRIBUTIONS DE LA RECHERCHE

L'inscription du projet dans un laboratoire travaillant sur l'ingénierie de la décision offre ici un véritable levier méthodologique.

Cette dimension ne doit pas être ajoutée artificiellement au projet à travers quelques références. Elle intervient directement dans la manière dont le problème est posé.

Lorsqu'un professionnel examine une créance, un stock ou une dette, il mobilise des informations, applique certains critères, élimine certaines hypothèses et aboutit à un choix. Ce chemin peut être

représenté. Les connaissances utilisées peuvent être explicitées. Les conditions d'une décision peuvent être testées.(Venable et al., 2016)

Cette recherche offre des outils pour transformer une connaissance dispersée en règles structurées, pour représenter les alternatives et pour conserver la trace des critères ayant conduit à un résultat. Elle ne fait cependant pas de la recherche un projet d'intelligence artificielle ou d'informatique de gestion. Le point de départ reste le traitement comptable. L'objet étudié reste la décision comptable appliquée à la zakat. Les outils décisionnels servent à en améliorer la formalisation.(Hevner et al., 2004)

La recherche relève prioritairement des sciences de gestion et, plus précisément, de la comptabilité. Et puisque la zakat constitue le champ d'application, cela impose évidemment de travailler avec des références issues de la finance islamique et de la littérature spécialisée. Certaines dimensions juridiques pourront également être mobilisées lorsqu'elles permettront d'éclairer le contexte institutionnel ou les conditions d'application du dispositif.(Bennani et al., 2025)

La question posée est différente : comment traduire des règles pertinentes en traitements comptables explicités et utilisables dans l'entreprise ?

Cette délimitation est importante pour la cohérence du projet doctoral. Elle permet d'assumer un dialogue avec d'autres champs disciplinaires sans perdre l'objet principal de la recherche.

6 Les contributions attendues

Les contributions du travail pourront être appréciées à plusieurs niveaux.

La première est conceptuelle Il s'agira de montrer que la comptabilité zakataire de l'entreprise ne peut pas être réduite à une formule d'assiette. Elle forme un processus comprenant la qualification, l'évaluation, la décision d'inclusion ou d'exclusion, la comptabilisation, puis la présentation de l'information.

La deuxième contribution est méthodologique. En formalisant les règles sous forme de critères, de matrices et de chemins décisionnels, la recherche rendra possible l'étude empirique de décisions qui restent souvent implicites.

Cette formalisation ouvre une possibilité intéressante : au lieu de comparer uniquement les montants obtenus par deux professionnels, il devient possible de comparer les étapes de leur raisonnement.

La troisième contribution sera empirique. L'expérimentation permettra de vérifier si un cadre structuré modifie réellement la qualité des décisions : réduit-il les écarts ? améliore-t-il la justification ? fait-il gagner du temps ou, au contraire, impose-t-il une charge supplémentaire ? Certaines règles fonctionnent-elles dans un secteur mais beaucoup moins dans un autre ?

Enfin, une contribution professionnelle est attendue. Une entreprise qui souhaite organiser sa démarche zakataire pourrait disposer d'un processus documenté plutôt que d'une succession de calculs ponctuels. Pour les professionnels, le cadre offrirait également un support de justification des décisions prises et faciliterait leur réexamen ultérieur.

Nous privilégierons d'abord une solution simple. Un tableur structuré peut être suffisant pour tester les premières règles, enregistrer les réponses et suivre les chemins de décision. Développer immédiatement une application complexe serait prématuré tant que le contenu du modèle n'est pas stabilisé. Une interface plus élaborée pourra être envisagée par la suite si elle apporte une valeur réelle à l'expérimentation.

L'évaluation scientifique de la thèse ne devra pas dépendre de la sophistication technique de l'outil, mais de la qualité du cadre comptable qu'il met en œuvre, de la pertinence de ses règles et de sa capacité à produire des décisions plus cohérentes et mieux documentées.

7 Conclusion

Le projet repose sur une idée centrale : pour améliorer le traitement de la zakat dans l'entreprise, il faut s'intéresser à ce qui se passe avant le calcul. C'est à ce niveau que les difficultés apparaissent : qualification d'un actif, appréciation d'une créance, destination d'un bien, prise en compte d'une dette, choix d'une valeur, recherche d'une information qui n'apparaît pas directement dans les comptes.

En choisissant les entreprises marocaines non financières comme terrain principal, la recherche se place volontairement dans un environnement où ces situations sont diverses et où la formalisation comptable de la zakat demeure moins structurée que dans certaines institutions financières islamiques.

La démarche proposée suivra ainsi un chemin progressif. Elle partira des pratiques et des difficultés rencontrées par les professionnels. Elle transformera ensuite ces difficultés en situations de décision, puis en règles explicites. Ces règles seront discutées par des experts avant d'être soumises à des expérimentations contrôlées et, enfin, à l'épreuve de données issues d'entreprises. Cette progression permet d'éviter deux écueils. Le premier serait de produire une construction théorique détachée des contraintes de l'entreprise. Le second serait de réaliser une enquête descriptive qui constaterait les divergences sans proposer de moyen de les traiter.

Sa contribution ne résidera donc pas uniquement dans la détermination d'une assiette zakataire. Elle résidera surtout dans la possibilité de rendre visible le raisonnement qui conduit à cette assiette : quelles informations ont été utilisées, quels critères ont été appliqués, quelle règle a été retenue et sur quelle référence elle repose. C'est cette traçabilité qui peut donner au projet sa portée à la fois comptable, décisionnelle et opérationnelle.

Elle permet également de préciser le positionnement scientifique de la thèse. L'ingénierie de la décision apporte les instruments de formalisation ; la Design Science organise la logique de construction et d'évaluation ; les entreprises marocaines constituent le terrain de confrontation ; mais la question de recherche demeure fondamentalement comptable.

L'ambition finale n'est donc pas de proposer une réponse figée à toutes les situations zakataires possibles. Elle est plus réaliste : construire un cadre suffisamment explicite pour que les décisions puissent être comprises, discutées, testées et, lorsque les résultats empiriques l'exigent, révisées.

Références

- Akhyar Adnan, M., & Barizah Abu Bakar, N. (2009). Accounting treatment for corporate zakat : A critical review. *International Journal of Islamic and Middle Eastern Finance and Management*, 2(1), 32-45.
- Arifi, S., & Berjaoui, A. (2020). Les facteurs clés d'accès des PME marocaines au marché halal mondial selon les acteurs économiques intéressés : Revue de littérature. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 4(2). <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/576>
- Attak, E. houssain. (2018). L'attitude du redevable de la zakat à l'égard de son institutionnalisation au Maroc : Analyse par catégories socio-professionnelles. *Repères et Perspectives Économiques*, 2(2), Article 2. <https://doi.org/10.34874/IMIST.PRSM/RPE/12869>
- Awang, R. & Mohd Zulkifli Mokhtar. (2011). TECHNICAL COMPARISON BETWEEN BUSINESS ZAKAT AND TAX ON BUSINESS INCOME IN MALAYSIA. 10(2).
- Bennani, H., Hansali, M., & Outseki, A. (2025). L'Intelligence artificielle et les études en management : Outil stratégique ou menace pour les compétences ? *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 6(4), Article 4.
- EL ALAOUI, O., AMEDJAR, M., & GHANDARI, Y. (2025). La zakat : Revue de littérature et modalités pratiques de calcul. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.14762301>
- Hevner, A. R., March, S. T., Park, J., & Ram, S. (s. d.). *Design Science in Information Systems Research*.
- Hevner, A. R., March, S. T., Park, J., & Ram, S. (2004). *Design Science in Information Systems Research*1. *Management Information Systems Quarterly*, 28(1), 75-106. <https://doi.org/10.2307/25148625>
- Lahjouji, H. (2020). Analyse sur le comportement de paiement de la Zakat au Maroc. *Repères et Perspectives Economiques*, 4(2), Article 2. <https://doi.org/10.34874/IMIST.PRSM/RPE/21596>
- Peffer, K., Tuunanen, T., Gengler, C. E., Rossi, M., & Hui, W. (s. d.). THE DESIGN SCIENCE RESEARCH PROCESS: A MODEL FOR PRODUCING AND PRESENTING INFORMATION SYSTEMS RESEARCH. *SYSTEMS RESEARCH*.
- Sarea, A. M. (2013). Accounting treatment of zakah : Additional evidence from AAOIFI. *Journal of Islamic Banking and Finance*, 1(1), 23-28.
- The Delphi method. (2002).
- Venable, J., Pries-Heje, J., & Baskerville, R. (2016). FEDS : A Framework for Evaluation in Design Science Research. *European Journal of Information Systems*, 25(1), 77-89. <https://doi.org/10.1057/ejis.2014.36>